



EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de l'Eure

COMMUNE de THIBERVILLE

**Nombre de membres :**

Afférents au conseil Municipal : 19

En exercice : 19

Qui ont pris part à la délibération : 18

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 17/11/2022

Date d'affichage : 28/11/2022

L'an **deux mil vingt deux, le vingt quatre novembre, à 20h30**, le Conseil Municipal de la commune de **THIBERVILLE**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Guy PARIS**.

Étaient présents : M. Guy PARIS, M. Michel BREQUIGNY, Mme Marie-Françoise LARROUELLE, M. José VAREA NAVARRO, Mme Hélène RICHARD LECUYER, M. Christian BEAUDOIN, M. Philippe AMPOULIE, Mme Denise GONTHIER, Mme Isabelle BUCAILLE, M. Régis HONORÉ, M. Stéphane GAMBIER, M. Bruno THOUROUDE, Mme Delphine HUBLIN-PARIS, M. Didier LANGEARD, Mme Véronique CAREL.

Étaient absents excusés : Mme Virginie THIERRY, Mme Sandrine HUSSON, M. Yann VILLEROY, Mme Aurélie BLONDEL.

Étaient absents non excusés : -

Procurations : Mme Virginie THIERRY en faveur de M. Guy PARIS, M. Yann VILLEROY en faveur de M. José VAREA NAVARRO, Mme Aurélie BLONDEL en faveur de M. Stéphane GAMBIER.

Quorum : Majorité des membres en exercice atteinte : 15

Secrétaire : Mme Véronique CAREL.

**OBJET : Remplacement de la machine à glaçons de la Salle des fêtes**

Monsieur le Maire propose au Conseil deux devis pour le remplacement de la machine à glaçons de la salle des Fêtes.

DALKIA de Saint Désir de Lisieux (14) : 2 614,80 euros toutes taxes comprises

HENRI JULIEN de Béthune (62) : 2 736 euros toutes taxes comprises

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité (par 18 Voix Pour) décide de retenir le devis de DALKIA de Saint Désir de Lisieux (14) s'élevant à 2 614,80 euros toutes taxes comprises.**

Les crédits nécessaires seront pris au compte 2188 (opération d'équipement n°14 : salle des fêtes) de la section d'investissement du budget COMMUNE.

Certifiée exécutoire après transmission à la Préfecture de EVREUX et publication par voie d'affichage le 28/11/2022

Pour extrait certifié conforme  
Le secrétaire de séance, Mme  
Véronique CAREL

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire, M. Guy PARIS

